

Appendice

INITIATIVES INTERNATIONALES EN MATIÈRE DE MODÉLISATION DU RISQUE

La présente annexe donne un aperçu des différents indices et indicateurs qui visent à évaluer les risques de catastrophe et le développement dans le monde. Ces initiatives sont présentées sous quatre titres : Réduction des risques de catastrophe, Réduction des risques de catastrophe et gestion de l'environnement, gestion de l'environnement et développement humain, et développement humain durable. Bien que tous les efforts possibles aient été déployés pour s'assurer que cette liste soit exhaustive au moment de la publication du rapport, tout individu ou groupe dont le travail n'a pas été mentionné est prié d'accepter nos excuses.

A.1 Réduction des risques de catastrophe

Identification mondiale des zones fortement exposées aux risques de catastrophes naturelles (Identification of Global Natural Disaster Hotspots)

Ce projet vise à effectuer une évaluation des risques de catastrophes naturelles à l'échelle mondiale. Les risques de subir des pertes en vies humaines et des pertes économiques seront estimés à travers l'analyse spatiale de la vulnérabilité d'un ensemble d'éléments – populations, infrastructure et activités économiques – aux principaux types d'aléa naturel – sécheresses, inondations, tempêtes, tremblements de terre, éruptions volcaniques et glissements de terrain. L'analyse sera basée sur la répartition géographique actuelle de ces différents phénomènes plutôt que sur les statistiques nationales. Les différents risques de pertes que peuvent subir les éléments vulnérables suite aux effets hostiles de chacun des aléas susmentionnés seront répartis sur une échelle temporelle variable. Cette approche devrait aboutir à l'évaluation des risques de catastrophe à aléa multiple. Une série d'études de cas seront menées en tant que deuxième volet de ce projet afin de compléter l'analyse effectuée à l'échelle mondiale.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter les sites Web suivants :
www.proventionconsortium.org/files/hotspots2002/dilley.pdf
<http://doherty.ldgo.columbia.edu/CHHR/Hotspot/hotspotmain.html>

HAZUS

Hazard U.S. (HAZUS) est un projet qui est créé par United States Federal Emergency Management Agency (FEMA). Il se base sur les technologies des systèmes d'information géographique (SIG) pour estimer les dégâts et les pertes que peut occasionner les tremblements de terre. Pour appuyer les efforts déployés par la FEMA en matière de préparation aux urgences liées aux catastrophes et d'atténuation de leurs effets, le projet HAZUS s'est élargi pour devenir HAZUS-MH, une approche à aléa multiple comprenant des modules qui permettent d'estimer le montant des pertes éventuelles dues aux tempêtes et aux inondations (dans l'environnement côtier et riverain).

Pour de plus amples informations, veuillez consulter les sites Web suivants : www.nibs.org/hazusweb/ et www.fema.gov/hazus/index.shtml

Projet Tyndall sur les changements climatiques/Indice de risque de catastrophe

Le Centre de recherches sur les changements climatiques, Tyndall, qui est basé au Royaume-Uni, utilise les données sur les catastrophes naturelles pour évaluer les risques récents et actuels liés aux variations climatiques. L'évaluation des risques actuels associés aux phénomènes climatiques extrêmes sert de base à l'évaluation des risques qui peuvent être générés à l'avenir par les changements climatiques. Les données utilisées sont généralement extraites de la base de données EMDAT et les données sur la population proviennent de la Banque mondiale. Les résultats de cette étude des risques seront examinés dans le cadre de l'analyse de la vulnérabilité. Une fois que les pays les plus exposés aux risques de catastrophe auront été identifiés, il faudrait examiner les niveaux de vulnérabilité des différents groupes à l'échelle infranationale afin d'estimer le montant des fonds destinés au renforcement des capacités ; les fonds destinés aux efforts d'adaptation seront inutiles s'ils ne sont pas utilisés dans un cadre qui prend en considération les contextes géographique, politique, économique et social dans lequel évoluent ces groupes vulnérables.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site Web suivant : www.tyndall.ac.uk/publications/working_papers/working_papers.shtml

A.2 Réduction des risques de catastrophe et gestion de l'environnement**Indice de vulnérabilité de l'environnement**

L'indice de vulnérabilité de l'environnement (EVI) qui est élaboré par la Commission océanique de recherches géoscientifiques appliquées (SOPAC) fait partie des premiers projets qui ont été mis en place pour se concentrer

aussi bien sur la gestion environnementale que sur les décisions qui ont une incidence sur l'environnement. L'indice utilise 54 indicateurs pour évaluer la vulnérabilité de l'environnement à l'échelle nationale. Il a été élaboré pour configurer la vulnérabilité de l'environnement des pays, et pour mesurer le degré d'exposition de l'environnement aux dégâts et à la dégradation. Cet indice ne porte pas sur la vulnérabilité de l'environnement social, culturel ou économique.

Pour de plus amples informations sur l'EVI, veuillez consulter ce site Web : www.sopac.org

Indice de vulnérabilité des petits Etats insulaires en développement

Les paragraphes 113 et 114 du Programme d'action pour le développement durable des petits Etats insulaires en développement qui a été approuvé par l'Assemblée générale en 1994 au titre de la résolution 49/122 a recommandé l'élaboration d'un indice de vulnérabilité des petits Etats insulaires en développement (SIDS). En conséquence, le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES) a effectué en 1996 une série d'études préliminaires dans le but de préparer un cadre conceptuel pour l'élaboration de l'indice de vulnérabilité. Cet indice est en cours de réalisation. Pour sa part, l'Office d'aide humanitaire (ECHO) dans les Caraïbes, a élaboré un indice composite de vulnérabilité pour comparer les pertes subies par les différents pays de la région suite aux catastrophes naturelles. Au cours de la période 2002-2003, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et le Comité pour le développement et la coopération des Caraïbes (ECLAC/CDCC) ont examiné la possibilité d'établir des méthodes pour l'élaboration d'un indice de vulnérabilité sociale de ces petits Etats des Caraïbes.

Pour de plus amples informations sur l'indice de vulnérabilité des petits Etats insulaires en développement, veuillez consulter ce site Web : www.un.org/esa/sustdev/aboutsids.htm

Pour en savoir plus sur l'Indice composite de vulnérabilité, veuillez consulter le site Web suivant : www.disaster.info.desastres.net/dipech

L'indice de pénurie d'eau

Cet indice évalue la répartition des ressources en eau dans le monde en examinant tant les facteurs physiques que socio-économiques qui contribuent aux pénuries de cette ressource naturelle. L'élaboration de l'indice est fondée sur six variables qui déterminent le niveau de pénurie d'eau: ressources, accès, capacités, utilisation, données environnementales et données géospatiales. La majorité de la moitié des 147 pays qui disposent de données relativement complètes, sont soit développés soit en voie de développement.

Pour de plus amples informations sur l'indice de pénurie d'eau, veuillez consulter le site Web suivant : www.nerc-wallingford.ac.uk/research/WPI

A.3 Gestion de l'environnement et développement durable

Les Principes de Bellagio: Lignes directrices pour l'évaluation pratiques des progrès vers le développement durable

Ces principes traitent de quatre aspects de l'évaluation des progrès en faveur du développement durable. Le premier principe porte sur l'établissement d'une vision du développement durable. Les principes 2 à 5 portent sur le contenu de toute évaluation et sur la nécessité de conjuguer la perception du système dans son ensemble et l'examen pratique des problèmes qui constituent une priorité à l'heure actuelle. Les principes 6 à 8 traitent des principales questions ayant trait au processus d'évaluation, alors que les principes 9 et 10 portent plutôt sur le besoin de prévoir des capacités d'évaluation permanentes.

Pour en savoir plus sur les Principes de Bellagio, veuillez consulter ce site Web : <http://iisd.ca/measure/bellagio1.htm>

Les indicateurs du développement durable

Ce projet qui vise à élaborer un indice de développement durable a été présenté lors du Sommet mondial sur le développement durable qui s'est tenu à Johannesburg. Il est fondé sur un ensemble d'indicateurs mis au point par la Commission des Nations Unies sur le développement durable (CDD) qui comprend 19 indicateurs sociaux, 20 environnementaux, 14 économiques et 8 institutionnels. Il comprend également des données sur 200 pays. La dernière version, dite RioJo, permet d'établir une comparaison entre la situation qui prévalait pendant la tenue du Sommet de Rio en 1992, et la situation actuelle du développement durable à travers le monde.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Web de l'IISD : www.iisd.org

Indicateur de l'empreinte écologique

Cet indicateur permet d'évaluer la surface de la nature utilisée par l'Homme. L'empreinte écologique d'une population est la surface correspondante de terre biologiquement productive nécessaire à produire les ressources qu'elle utilise et à assimiler les déchets qu'elle produit. Cet indice permet de calculer la somme des espaces exploités. En moyenne, chaque citoyen au monde a une empreinte écologique d'environ 2,3 hectares globaux (soit 5,6 acres). La moyenne de l'empreinte écologique en Allemagne est de 4,7 hectares globaux (soit 12 acres) alors que l'empreinte écologique aux États-Unis d'Amérique est de 9,6 hectares globaux par personne (soit 24 acres).

Pour plus d'information sur l'empreinte écologique, veuillez consulter ce site Web : www.redefiningprogress.org/programs/sustainability/ef

L'Indice de durabilité de l'environnement

Cet indice vise à mesurer l'ensemble des progrès accomplis au niveau mondial en matière de durabilité de l'environnement. Couvrant actuellement quelque 142 pays, l'évaluation menée en 2002 dans le cadre de l'ESI s'est basée sur 20 indicateurs principaux. L'ESI mesure les succès réalisés par chaque pays quant au respect des cinq principaux indicateurs du système de l'environnement : réduction de la tension, réduction de la vulnérabilité de l'Homme, capacité sociale et institutionnelle et sauvegarde du patrimoine naturel mondial.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter les sites Web suivants : www.weforum.org www.ciesin.columbia.edu et www.yale.edu/envirocenter

Evaluation des écosystèmes en début de millénaire

L'évaluation des écosystèmes en début de millénaire analyse la capacité d'un écosystème à fournir les biens et les services nécessaires au développement humain. Le plus important centre d'intérêt est l'écosystème lui-même. Cet indice a été mis en place pour mesurer la capacité des écosystèmes à fournir différents biens et services et évaluer les compromis entre eux.

Pour de plus amples informations sur l'Evaluation des écosystèmes en début de millénaire, veuillez consulter le site Web suivant : www.millenniumassessment.org/en/about/index.htm

Indice de performance environnementale

L'indice de performance environnementale (IPE) qui a été élaboré en 2002, permet d'établir des comparaisons entre les efforts déployés par les différents pays pour atteindre un ensemble précis d'objectifs ayant trait aux qualités de l'air et de l'eau, aux changements climatiques et à la durabilité des écosystèmes. L'IPE permet également de mesurer les progrès accomplis en vue d'atteindre les objectifs immédiats qui ont été fixés par les politiques nationales, et d'évaluer la performance environnementale. Il sert être en outre à identifier les performances qui peuvent nécessiter des interventions ou des enquêtes.

Pour plus d'informations, veuillez consulter les sites Web suivants : www.weforum.org, www.ciesin.columbia.edu et www.yale.edu/envirocenter

A.4 Développement humain durable

Indice du développement humain

L'indice du développement humain (IDH) qui a été créé par le PNUD, évalue les réalisations des pays pour ce qui est des trois aspects du développement humain : L'espérance de vie, le taux de scolarisation et les conditions de vie. Bien

qu'il soit un instrument utile, cet indice ne suffit pas pour évaluer le niveau de développement des pays. Pour arriver à dresser le tableau général du développement humain dans un pays donné, il faudrait se baser sur d'autres indicateurs de développement humain et disposer de plus d'informations.

Pour de plus amples d'informations, veuillez consulter ce site Web du PNUD : <http://hdr.undp.org>

L'Indice de pauvreté humain

L'indice de pauvreté humaine dans les pays en développement (IPH-1), mis en place par le PNUD, évalue les reculs et les privations notées quant aux trois paramètres du développement humain (espérance de vie, taux de scolarisation et conditions de vie). L'indice de pauvreté humaine dans les pays industrialisés (IPH-2) ajoute à ces trois paramètres l'exclusion sociale. De nombreux rapports nationaux sur le développement humain appliquent l'IPH aux régions et aux groupes linguistiques pour identifier les régions ou les groupes sociaux les plus défavorisés du pays en termes de pauvreté. Les résultats de ces études qui peuvent être surprenants, créent des débats nationaux et contribuent à réexaminer les politiques suivies dans ce domaine.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site Web suivant : <http://hdr.undp.org/statistics/faq.cfm>

L'Indice d'insécurité humaine

Il s'agit d'un système de classification des pays selon le niveau de vulnérabilité et d'insécurité de chacun. Cet indice se base sur les indicateurs utilisés pour l'évaluation du développement humain, même si les indicateurs de bien-être humain et les indicateurs sociaux présentent de nombreuses similarités.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site Web suivant : www.gechs.org/aviso/avisoenglish/six_lg.shtml

L'indice de liberté de la presse

La liberté dans le monde est une initiative de l'Institut Freedom House qui vise à noter les progrès ou les reculs dans le respect des libertés politiques et civiques dans 192 pays ainsi que dans les principaux territoires qu'ils administrent ou dans les territoires disputés. L'enquête note chaque pays sur sept points pour les libertés politiques et civiques et divise le monde en trois larges catégories : « libre » « relativement libre » « non-libre ».

Pour plus d'informations sur Freedom House Institute, veuillez consulter : www.freedomhouse.org

Indice de transition

Cet indice analyse la transition vers les économies de marché et la performance macro-économique dans les pays de l'Europe centrale et orientale et la Communauté des Etats indépendants (CIS), en mettant à contribution l'expérience de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) en tant que mécanisme investissant dans la région. L'évaluation pays par pays inclut les tableaux macro-économiques, le calcul des recettes et dépenses, et les investissements étrangers directs. L'indice de transition fournit également des données importantes sur la libéralisation, la stabilisation, la privatisation, les réformes au sein des entreprises, l'infrastructure, les institutions financières et les réformes sociales.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Web de la BERD : www.ebrd.com

Indice des droits de l'Homme

Cet indice évalue l'engagement pris par les gouvernements en vue de respecter les droits de l'Homme et satisfaire à leurs exigences. Quatre indicateurs permettent d'évaluer l'engagement des gouvernements: l'indicateur du respect par les gouvernements des normes internationales et régionales des droits de l'homme ; l'indicateur des violations par les gouvernements des droits politiques et des libertés civiles ; l'indicateur du respect des droits économiques, sociaux et culturels ; l'indicateur de l'évaluation préliminaire du respect de l'engagement pris par les gouvernements eu égard la parité entre les sexes.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site Web du Danish Centre for Human Rights : www.humanrights.dk/departments/PP/PA/Concept/Indicato

Indice de l'effort des programmes de lutte contre le sida

L'Indice de l'effort des programmes de lutte contre le sida (IPS) fournit un profil de l'effort déployé par les organisations nationales et internationales en faveur des programmes nationaux de lutte contre le sida. L'IPS a été appliqué dans 40 pays en 2000.

Pour de plus amples informations sur l'IPS, veuillez consulter le site Web suivant : www.tfgi.com/Api_final.doc